

5. Identité de genre

Rôles et stéréotypes - Orientation sexuelle

Repères / réflexions

- **Identité de genre**

A la naissance, un sexe assigné est donné à l'enfant en se basant sur ses organes génitaux externes, pénis pour le sexe masculin, vulve pour le sexe féminin. Le sexe ainsi défini à la naissance devient ensuite un fait juridique et social.

Le sexe biologique ne se résume pas à l'apparence des organes génitaux, il est aussi constitué par les organes génitaux internes, les hormones sexuelles, les chromosomes. Le sexe gonadique, le sexe chromosomique, les hormones et le sexe phénotypique (l'apparence d'une personne) ne concordent pas toujours, ce qui remet en cause la binarité du sexe biologique mâle / femelle et met en évidence une réalité bien plus complexe.

On parle d'intersexuation quand des enfants naissent avec des organes génitaux dits « ambigus », c'est-à-dire qui ne correspondent pas à la norme anatomique. Mais il existe d'autres variations du développement du sexe biologique qui ne sont pas visibles à la naissance et seront parfois découvertes plus tard ou jamais. Les personnes dont les caractéristiques biologiques et anatomiques ne correspondent pas aux catégorisations mâle / femelle sont qualifiées d'intersexes ou intersexuées.

L'identité de genre fait référence à l'expérience intime et personnelle de son genre vécue par chaque personne, au sentiment profond de se ressentir femme ou homme. Pour la majorité des personnes, il y a conformité entre le sexe assigné à la naissance et l'identité de genre, et elles sont qualifiées de cisgenres. Pour les personnes transgenres, l'identité de genre ne correspond pas au sexe assigné à la naissance. Certaines personnes ne se reconnaissent dans aucune des deux identités de genre masculin ou féminin et proposent d'envisager l'identité de genre de manière non binaire mais fluide et évolutive.

L'expression de genre renvoie à la façon dont une personne exprime publiquement son identité de genre. Cela peut inclure le comportement, l'apparence physique, la façon de s'habiller, de se coiffer, de parler, etc. Alors que l'identité de genre est intime, l'expression de genre est visible. L'expression de genre n'est pas obligatoirement en conformité avec l'identité de genre.

Le genre fait référence aux rapports sociaux entre les femmes et les hommes basés sur l'assignation de rôles socialement construits en fonction du sexe biologique. Ces rapports sociaux sont asymétriques et hiérarchiques, conduisant à une répartition du pouvoir et des acquis favorable aux hommes et désavantageuse pour les femmes. Le concept de genre fournit une grille d'analyse et de lecture qui, dans son usage scientifique, en sciences humaines et sociales notamment, permet une étude comparée de la situation des femmes et des hommes d'un point de vue économique, social, culturel et politique. La perspective de ces études est de promouvoir l'égalité des droits réels entre les personnes.

• La transidentité

Les personnes transgenres ont en général une expression de genre en accord avec leur identité de genre, mais pas en concordance avec leur sexe assigné à la naissance. On parle de personnes transgenres, ou trans, et de transidentité. La transidentité n'est ni un fantasme ni un phénomène de mode, elle s'impose à l'individu.

Des personnes trans souhaitent modifier leur état civil pour qu'il y ait une concordance entre leur expression de genre et leurs papiers d'identité. La loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle a simplifié les conditions du changement d'état civil :

- changement de prénom : il peut être modifié en mairie auprès de l'officier d'état civil du lieu de résidence. Si la personne est mineure, la demande est remise par son représentant légal. S'il estime que la demande ne revêt pas un intérêt légitime, l'officier d'état civil saisit le procureur de la République ;
- modification de la mention du sexe à l'état civil : elle peut être réalisée devant le tribunal de grande instance. Elle concerne toute personne majeure ou mineure émancipée qui démontre par une réunion suffisante de faits que la mention relative à son sexe dans les actes de l'état civil ne correspond pas à celui dans lequel elle se présente et dans lequel elle est connue dans son entourage familial, amical ou professionnel.

Dans certains pays est reconnu un troisième sexe qui peut être qualifié de sexe neutre ou intersexe (par exemple l'Allemagne, l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Inde, le Népal, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan)

• Rôles sociaux de sexe

Ils correspondent aux rôles sociaux attribués aux femmes et aux hommes dans une société donnée et n'ont aucun déterminisme biologique. Dans toutes les sociétés, des normes sociales indiquent les attitudes, les tâches et les comportements plus ou moins réservés, valorisés ou socialement désapprouvés pour chaque sexe, dans la sphère publique comme dans la sphère privée. Ces normes de sexe sont intériorisées très tôt au cours du développement de l'enfant et au cours de sa socialisation. Les rôles attribués sont variables d'une société à une autre et évoluent en fonction de l'histoire sociétale. Dans la majorité des sociétés, ce qui est attribué aux hommes est davantage valorisé que ce qui est attribué aux femmes. Les rôles sociaux masculins sont majoritairement liés au pouvoir et à la maîtrise des affaires économiques et politiques.

Dans la société aujourd'hui les rôles sociaux de sexe se transforment progressivement, une égalité des rôles est de plus en plus revendiquée.

• Stéréotypes de sexe

Ils désignent les référents et les signifiants culturels attribués à chaque sexe. Ce sont des représentations simplifiées, déformées, des idées préconçues, des croyances largement partagées qui enferment chaque sexe en l'assujettissant à des caractéristiques et des comportements supposés naturels pour les femmes et pour les hommes. Les stéréotypes de sexe invitent à penser que les hommes seraient sûrs d'eux, courageux, rationnels, ambitieux tandis que les femmes seraient bienveillantes, sentimentales, intuitives, vulnérables, etc. Ces stéréotypes sont intériorisés de façon inconsciente et automatique et mobilisés dans les interactions sociales. Chaque personne peut avoir tendance à s'y conformer par souci de normalité et d'intégration sociale. Ces assignations

ÉDUCATION à la sexualité

représentent une entrave à la construction individuelle tant pour les filles / femmes que pour les garçons / hommes.

Les médias, la publicité, les lieux de socialisation, le domaine commercial ont tendance à renforcer ces stéréotypes, dans lesquels les adolescents se confortent pour se structurer et se rassurer dans leur construction identitaire.

Les stéréotypes de sexe ont une fonction discriminatoire et génèrent des inégalités entre les femmes et les hommes et les personnes transgenres.

• Orientation sexuelle

L'orientation sexuelle correspond à l'attirance émotionnelle, affective et /ou sexuelle envers des individus. Elle est définie en fonction du sexe / genre des personnes vers lesquelles se produit cette attirance. Elle regroupe principalement l'homosexualité, l'hétérosexualité, la bisexualité (être attiré par des personnes des deux sexes, concomitamment ou successivement), l'asexualité (aucune attirance pour quelqu'un d'autre) et la pansexualité (être attiré par une personne indépendamment de son sexe ou de son identité de genre).

Les ambiguïtés relationnelles mélangeant amitiés profondes, sentiments amoureux et pulsions sexuelles jalonnent souvent l'adolescence, la vie affective et sexuelle y subit de profonds bouleversements. Bien des adolescents et des jeunes adultes peuvent connaître des émois sexuels avec une personne du même sexe ou de l'autre sexe sans qu'il y ait forcément passage à l'acte. Parfois une personne peut se sentir attirée tout autant par les garçons que par les filles. Pour certains ces désirs ne seront qu'un moment de leur parcours amoureux, pour d'autres ils persisteront. Après les doutes et interrogations, accepter ses désirs pour l'autre, s'autoriser à les vivre, mieux se connaître, peut demander du temps. Ces questions peuvent concerner tout le monde et à tout âge.

L'orientation sexuelle ne se choisit pas mais s'élabore dans le parcours de vie, s'affinant souvent au moment de l'adolescence. Chaque personne conserve la liberté de se nommer ou non dans une orientation sexuelle.

Les pratiques sexuelles peuvent relever de l'orientation mais en être aussi distinctes et ne dépendre que de la quête du plaisir.

• Homosexualité

L'homosexualité suscite encore de vives réactions dans les discussions pendant la période adolescente. La question des adolescents est de savoir si « c'est normal ou non », si « cela se voit », et « pourquoi on le devient ».

Est-ce normal ? Sur le plan social ou moral, l'homosexualité a toujours existé, qu'elle soit acceptée ou réprimée, quels que soient les pays, l'histoire et les cultures.

Quelles sont les raisons de l'homosexualité ? Malgré de nombreuses recherches il n'y a pas à ce jour de réponse, ni biologique, ni génétique, ni analytique. La question de l'origine de l'hétérosexualité n'est par ailleurs jamais posée.

Est-ce que cela se voit ? Est-ce qu'on peut le devenir ? Toute tentative de décrypter l'orientation sexuelle d'une personne est vouée à l'échec.

Les adolescents ou adolescentes qui découvrent leur orientation homosexuelle (ou bisexuelle ou pansexuelle) peuvent rencontrer des difficultés pour pouvoir l'exprimer dans leur famille (pour laquelle cette orientation est souvent inattendue) et dans leur groupe de pairs (en général très conformes aux stéréotypes). Ils passent donc fréquemment par une période de honte et de dissimulation face à un environnement qui a du mal à accepter et vont intérioriser honte de soi,

ÉDUCATION à la sexualité

culpabilité et sentiments négatifs. Par peur du rejet, ils n'ont guère d'autres choix que la solitude ou continuer à « faire semblant ». Il est particulièrement difficile dans ces conditions de pouvoir construire une entrée dans la sexualité de manière positive et sécurisée. La violence de cette stigmatisation homophobe peut conduire ces jeunes vers la dépression ou le suicide.

La loi pénalise la discrimination d'une personne en raison de son orientation sexuelle (réelle ou supposée) et reconnaît comme fait aggravant les actes et injures perpétrés à l'encontre d'une personne en raison de son orientation sexuelle. Malgré la loi, et en dépit d'une plus grande tolérance sociale en apparence, l'homosexualité, la bisexualité comme la transidentité, et de façon générale ce qui est différent de l'hétérosexualité et de l'identité cisgenre, suscitent souvent des réactions négatives et de rejet quand elles se découvrent ou s'affirment dans l'environnement proche.

Liens vers :

Page Eduscol [« Prévenir l'homophobie et la transphobie à l'école »](#)

[Fiche thématique 6 : « Relations interpersonnelles – Egalité filles – garçons – Discriminations, sexisme, homophobie et transphobie »](#)